

Déclaration de la délégation canadienne à l'occasion de la 16e session de la Commission du développement durable

Le 6 mai 2008, 10h00 – Le développement rural et la pauvreté et l'accès aux services

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

La réduction de la pauvreté de même que la protection et la gestion des ressources naturelles aux fins de développement socio-économique constituent des exigences essentielles du développement durable. Le gouvernement du Canada explore diverses pistes en vue de faire avancer les objectifs *d'Action 21*, les objectifs du *millénaire pour le développement* et le *Plan de mise en œuvre de Johannesburg*.

La réduction de la pauvreté dans le Canada rural et urbain est un défi multidimensionnel et à long terme auquel font face tous les ordres de gouvernement. Au niveau fédéral, des stratégies ont été élaborées en vue d'améliorer les possibilités économiques et d'emploi pour tous les Canadiens et de réduire la pauvreté grâce à des mesures de soutien du revenu, au régime fiscal et à une série de programmes et de services économiques et sociaux qui, ensemble, accroissent l'autonomie des gens. Ces stratégies nationales sont appuyées par une série de mesures provinciales, territoriales et locales centrées sur l'aide sociale et le soutien du revenu.

Il est essentiel de promouvoir et d'appuyer les investissements et les infrastructures nécessaires à une croissance et une diversification économique durable qui se fondent sur des principes environnementaux solides. Dans de nombreuses régions rurales canadiennes, il s'avère difficile d'améliorer l'accès aux services et aux infrastructures de base en raison de l'éloignement géographique et des coûts. Malgré ces difficultés, depuis 1994, le gouvernement du Canada a mis sur pied une série de programmes et investi de fortes sommes pour améliorer l'accès aux infrastructures dans les zones rurales, y compris les réseaux d'eau et d'égouts, les routes et ponts locaux, la gestion des déchets solides, les systèmes énergétiques communautaires, l'accès aux services à large bande, ainsi que les infrastructures culturelles, touristiques et sportives.

Le gouvernement du Canada a également collaboré avec le secteur privé afin de fournir des services à large bande aux collectivités autochtones rurales éloignées et non desservies. De 2002 à 2007, le Programme pilote sur les services à large bande pour le développement rural et du Nord a permis de fournir des services d'accès Internet à large bande à quelques 900 collectivités.

Le gouvernement du Canada aide également les Premières Nations à gérer leurs ressources en eau en leur accordant, ainsi qu'à leurs organismes techniques, des fonds du Programme de formation itinérante. Ce programme est le mécanisme principal grâce auquel la plupart des opérateurs des Premières Nations obtiennent la formation requise pour gérer leurs réseaux d'alimentation en eau. Dans le cadre de programmes tels que celui-ci, le Canada travaille de façon à faire avancer la décision de la treizième session de la Commission sur le développement durable qui est de renforcer la capacité des

collectivités locales en ce qui concerne l'exploitation et l'entretien des réseaux d'alimentation en eau et la formation d'agents d'éducation, de gestionnaires et de techniciens concernant différents aspects de la gestion d'eau.

Pour appuyer les objectifs en matière d'énergie du *Plan de mise en œuvre de Johannesburg*, le gouvernement du Canada continue d'explorer, d'élaborer et de diffuser des renseignements au sujet des sources d'énergie renouvelables et abordables. En reconnaissant que l'accès à l'énergie est l'une des principales conditions préalables pour parvenir au développement durable, le Canada a élaboré des outils innovateurs tels que le logiciel d'analyse de projets d'énergies propres RETScreen, un outil d'aide à la décision unique permettant d'évaluer les projets d'énergie. Le logiciel, qui peut être téléchargé gratuitement, est utilisé afin d'évaluer la production d'énergie, les coûts du cycle de vie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour divers types de technologies écoénergétiques et renouvelables. Le logiciel a été traduit en 21 langues, ce qui permet aux deux tiers de la population mondiale de s'en servir.

Depuis le dernier rapport sur le développement rural et l'agriculture durable de la huitième session de la Commission sur le développement durable, le Canada a continué d'élaborer et d'améliorer une approche pangouvernementale nationale répondant aux défis ruraux. Cette approche est orientée en fonction des priorités déterminées par les citoyens ruraux et les collectivités et les mesures prises par le Canada pour y répondre comprennent une gamme d'initiatives qui appuie les trois piliers du développement rural.

Je vous remercie.